

U. F. R. Sciences Humaines et Arts (<http://www.sha.univ-poitiers.fr>)

Département de Psychologie - Bât A4 - 3 rue Théodore Lefebvre – TSA 81118

86073 Poitiers Cedex 9

Tel : (33) 05 49 45 32 46 Fax (33) 05 49 45 44 13 Mail : Lipracs.sha@univ-poitiers.fr

LICENCE PROFESSIONNELLE : INTERVENTION SOCIALE Mention : ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Co-responsables de la formation : Catherine Esnard et Nicolas Noiret

La licence Professionnelle en Intervention Sociale est un diplôme national de niveau II.

Le développement des emplois sociaux de proximité amène les différentes collectivités territoriales, conseils généraux, municipalités, maisons de quartier ainsi que les associations d'insertion et d'aide humanitaire à recruter des professionnels pour accompagner sur le terrain ou en institution les personnes en situations difficiles : difficultés économiques, sociales, professionnelles, situations de handicap, conduites addictives, maladie, personnes âgées, demandeurs d'asile, personnes sans domicile fixe, etc.

Les emplois ciblés sont complémentaires des emplois traditionnels de travailleurs sociaux (éducateurs spécialisés et assistants sociaux). Les types d'emplois visés relèvent des intitulés « Action sociale » (K1201), « Développement local » (K1802), « Information sociale » (K1205), « Intervention socioéducatives » (K1207), et « Conseil en emploi et insertion socioprofessionnelle » (K1801).

CONDITIONS D'ADMISSION

Le recrutement se fait :

- sur la base d'un **L2, d'un DUT ou d'un BTS en Sciences Humaines ou Sociales**, éventuellement sur la base d'autres diplômes Bac + 2, sous réserve d'une expérience parallèle dans le travail social.
- Ou sur la base de **plusieurs années d'expérience professionnelle** dans le champ social après constitution d'un dossier de validation (VAE ou VAP) à UP PRO au SAFIRE (service de la formation permanente de l'Université) ; voir les modalités au verso de la plaquette.

Dans tous les cas, le/la candidat.e devra avoir effectué auparavant un ou des stage(s) et avoir acquis une expérience professionnelle ou bénévole prouvant son intérêt, sa motivation et son implication dans le travail social.

Le nombre de places est limité à 20 (dont 6 alternant.e.s en apprentissage)

La sélection se déroule uniquement sur dossier

FORMATION

Les enseignements et les suivis de mémoires et de stages sont assurés par des universitaires de différentes composantes de l'Université de Poitiers (Sciences Humaines et Arts, Droit et Sciences Sociales, Lettres et Langues), par des enseignant.e.s appartenant à d'autres établissements conventionnés avec l'Université de Poitiers (IRTS, ESPE), et par des professionnel.le.s exerçant dans le champ social.

La formation compte 14 unités d'enseignement dont 9 au premier semestre et 5 au second. Le volume d'enseignement en présentiel est de 410h sur 2 semestres (CM et TD) ce qui équivaut à environ 24h de cours en présentiel par semaine.

La présence à tous les cours est obligatoire. L'importance du travail personnel à fournir en dehors des horaires de cours rend la **formation incompatible avec une activité salariée régulière.**

CONTENU DE LA FORMATION

I. MODULES FONDAMENTAUX

Droit - 1^{er} semestre

Présentation des notions qui fondent l'action des accompagnateurs sociaux : droit constitutionnel et droit administratif, droit de la famille, droit du travail, droit pénal et droit de l'aide et de l'action sociale.

Sociologie - 1^{er} semestre

Les processus d'exclusion sociale et leurs contextes (ville, école...), les rapports entre déviance et exclusion, l'évolution historique et juridique des transformations familiales, les jeunes en situation précaire ; les nouvelles politiques sociales, de l'emploi et de la ville.

Psychologie sociale - 2^{ème} semestre

Les processus de prise de décision dans les groupes, la motivation appliqués à l'accompagnement social ; L'engagement et la soumission : lier l'individu à son acte pour obtenir des comportements et/ou modifier des attitudes ; Problématiques de mixité et d'égalité.

Publics en difficulté - 2^{ème} semestre

présentation des difficultés spécifiques liées à une population donnée : conduites addictives ; handicap et emploi ; groupe et adolescence ; la personne âgée ; l'enfance maltraitée, l'accompagnement lors de la maladie grave, la prévention précoce.

II. MODULES : DISPOSITIFS, INSTITUTIONS, MÉTIERS

Politiques sociales - 1^{er} semestre

Les politiques sociales en contexte, leurs enjeux et leurs conditions de mise en œuvre : on présentera la loi de lutte contre les exclusions, les politiques familiales ou spécifiques, ainsi que leurs modalités d'application dans le cadre de la démarche de planification, et dans une perspective de territorialisation.

Contextes et Logiques d'action - 2^{ème} semestre

Analyse des différents types de fonctionnement social et des différentes logiques d'acteurs à travers la vie sociale du quartier ou de la ville, les mouvements associatifs, les mouvements syndicaux ; analyse du rôle des métiers en émergence.

Processus d'intégration scolaire - 1^{er} semestre

L'échec scolaire et sa prise en charge institutionnelle, les difficultés d'intégration scolaire des enfants migrants, l'illettrisme des adultes et ses conséquences.

III. MODULES : MÉTHODES ET PRATIQUES

Intervention dans le champ social - 1^{ère} semestre

Les différents intervenants du champ social : méthodes d'intervention, modalités d'intervention et analyse des pratiques ; études de cas.

Psychologie : Accueil, écoute et entretien - 1^{ère} semestre

Sensibilisation aux aspects théoriques et pratiques de l'écoute professionnelle dans le cadre de l'aide individuelle ou collective : entretiens, dynamique de groupe, projets collectifs.

Accompagnement et insertion - 1^{er} semestre

Trois domaines de mise en œuvre de l'accompagnement social sont abordés dans ce module : l'insertion par l'activité économique, l'accompagnement sur le terrain (dans la rue ou en mission humanitaire) et dans les dispositifs locaux d'insertion.

IV. MODULES : MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE

Langues, Techniques d'expression et nouvelles technologies - 1^{er} semestre

Anglais lu et parlé, ou éventuellement une autre langue ; production de documents sur ordinateur.

Méthodologie appliquée - 1^{er} semestre

Pratique des techniques documentaires (papier et TIC) ; définition d'une problématique, préparation et présentation d'un mémoire. Cet enseignement s'articule au thème du projet.

V. STAGES ET PROJET

Pour les étudiant.e.s en formation initiale ou continue, la licence professionnelle comporte **12 semaines de stage professionnel obligatoires : un stage d'observation de 4 semaines et un stage d'insertion professionnelle de 8 semaines** en fin de formation, sur un terrain différent. Ce stage final permet la mise en œuvre des acquis théoriques et pratiques de la formation ; il donne lieu à la rédaction d'un rapport de stage (**module validé 2ème semestre**)

Projet tutoré : Partant d'une question de terrain, la réflexion est élargie à une problématique traitée sous un angle théorique et étayé par un recueil de données répondant à des règles méthodologiques précises. Ce projet tutoré donne lieu à la rédaction et à la soutenance d'un mémoire devant un jury composé d'universitaires et de professionnels. (**module validé 2ème semestre**)

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Chacune des unités d'enseignement (UE ou module) est évaluée par des examens écrits (examens sur table et devoirs maison) en contrôle terminal ou par un contrôle continu. La note finale est la moyenne de toutes les notes avec leurs coefficients respectifs, majorés pour le projet tutoré avec soutenance et pour le rapport de stage/d'apprentissage. Les notes des UE se compensent entre elles sur l'année sans note éliminatoire.

Pour être reçu.e au diplôme, il faut obtenir au moins 10/20 sur l'année et au moins 10 à la moyenne rapport de stage/d'apprentissage + projet tutoré

N.B. : les notes supérieures à 8 peuvent être conservées d'une année sur l'autre (cas de redoublement) à la demande de l'étudiant.e.

REPRISE D'ÉTUDES / CONTRAT D'APPRENTISSAGE / CONTRATS PRO

La formation est ouverte à l'apprentissage et contrats pro. Les étudiant.e.s en alternance sont intégrés.e.s à la promotion en formation initiale ou continue.

Validation d'acquis (V.A.P. ou V.A.E.) :

Si vous pouvez justifier d'une expérience significative dans le champ de l'accompagnement social, il vous est possible, sous certaines conditions, d'entreprendre une démarche de VAP ou de VAE pour accéder à la formation sans être titulaire d'un des diplômes pré requis ou pour être dispensé d'une partie des épreuves. Prenez contact avec le service commun de l'Université de Poitiers UP PRO : <http://uppro.univ-poitiers.fr/> Tél : 05 49 45 44 60

Prise en charge dans le cadre d'un dispositif de formation continue :

Si votre entrée en formation relève d'un dispositif de formation professionnelle (congé de formation, plan de formation), ou si vous êtes demandeur d'emploi, prenez contact avec UP PRO, <http://uppro.univ-poitiers.fr/>.

NB : Vous devez candidater sur le portail E-candidat même si vous êtes en lien avec ce service.

CALENDRIER

Candidatures (informations sur les dates sous réserve de confirmation)

candidatures en ligne du 15 mars au 26 avril sur <https://ecandidat.appli.univ-poitiers.fr/>

Aucune candidature papier ne sera examinée.

NB : les documents demandés sont à joindre à la candidature en ligne et en aucun cas à renvoyer par voie postale

Résultats de la sélection des dossiers (classement sur liste principale, sur liste complémentaire ou refus)
14 mars au plus tard

Les résultats d'admission vous seront immédiatement communiqués sur le portail E-candidat et/ou par courriel. Aucun résultat ne sera donné par téléphone. **A réception, vous aurez 72h pour confirmer ou refuser votre admission**

Seconde campagne du 10 au 21 juin 2024. Réponse au 12 juillet 2024

Formation initiale et continue (le calendrier des stages est différent pour la formation en alternance) :

Premier semestre : mi-septembre à fin décembre 2024 ; examens janvier 2025

Premier stage de 4 semaines : mi-janvier à mi-février 2025

Deuxième semestre : de mi-février à fin mars ; examens début avril 2025

Deuxième stage de 8 semaines : entre début avril et mi-juin 2025

Soutenance du projet tutoré : juin 2025